



Déclaration préalable du Sgen-CFDT

CTSD 78 : mesure de carte scolaire

16 mars 2017

Monsieur le Directeur Académique,

Nous tenons en préambule à remercier l'ensemble des services pour le travail et la diligence avec laquelle les documents ont été fournis ainsi que pour l'envoi des documents en excell.

Exercice traditionnel de cette période de l'année, le rapide calcul des postes : suite à l'additif, nous serions arrivés à un solde positif de 84 postes qui se justifie par la pression démographique de notre département.

Tout d'abord, comme chaque année, nous appelons à votre vigilance quant à la consultation du conseil pédagogique et à la présentation des suppressions et créations de postes aux membres du conseil d'administration des établissements. Ceci est indispensable à une meilleure compréhension des postes créés et supprimés dans les différents établissements et participe à un climat serein pour l'année à venir puisque tout a été expliqué et discuté.

Par ailleurs, nous regrettons de ne pas avoir connaissance encore à ce jour des BMP bloqués pour les berceaux stagiaires, ceci permettant de mieux visualiser la situation du département. Comme toujours, le Sgen-CFDT rappelle que les BMP 9h bloqués pour les stagiaires doivent permettre de les accueillir au sein d'une équipe et d'un établissement dans de bonnes conditions ; c'est pourquoi nous vous demandons de veiller tout particulièrement à ne pas les regrouper dans des établissements difficiles (d'ailleurs un problème a déjà été soulevé lors du groupe de travail), ni non plus dans des établissements où ils risquent d'être isolés sans tuteur à proximité.

Point important, nous constatons cette année que la discipline de Lettres Classiques est impactée par 4 mesures cartes scolaires (l'an dernier, c'était 11 postes supprimés), pour une discipline minoritaire, c'est beaucoup pour un seul département. Dès lors, nous ne pouvons que regretter que la proposition n'ait pas été faite aux professeurs concernés de maintenir le poste en Lettres classiques avec un enseignement conséquent, à défaut, en Lettres Modernes (on a vu des sections de latin se re-dynamiser dans certains établissements après une période difficile), d'autant

plus lorsque cette suppression est en parallèle dans le même établissement avec une création de poste de Lettres Modernes ! Que va-t-il advenir de ces pauvres collègues envoyés à l'autre bout du département avant une prochaine mesure carte scolaire ? !

Enfin, nous profitons de cette déclaration pour redire notre inquiétude et notre vigilance par rapport à l'éducation prioritaire et le nécessaire suivi des lycées. Certes, certains vont bénéficier de moyens supplémentaires calculés d'après l'indicateur de positionnement social mais, pour le Sgen-CFDT, il est indispensable qu'un bilan soit fait par rapport à ces moyens, dès l'an prochain, pour s'interroger sur leur suffisance ou insuffisance.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Sylvie HOPKINS, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 78

contact : 78@sgen.cfdt.fr

elusgen@cfdtversailles.fr